

REGLEMENT INTERIEUR

Les horaires des séances de code doivent être respectés par tous les élèves

Les élèves doivent respecter le matériel mis à leur disposition

L'utilisation du téléphone portable est interdite pendant les séances de code et conduite

Toutes les leçons de conduite doivent être décommandées 48 heures avant

L'auto-école peut décommander les heures de conduite sans délais

Les heures de conduite supplémentaires doivent être payées à l'avance

Aucun règlement par chèque ne sera accepté une semaine avant l'examen de conduite